



CONVENTION

POUR LA PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GRAND GIBIER **50%**

Entre :

- **La Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques**, représentée par son président, Monsieur ETCHEVESTE Philippe –
- **M. (me)**..... exploitant(e) agricole sur la commune de.....

La Fédération des Chasseurs s'engage, à financer à 50% le coût de la protection en raison de la localisation des parcelles cultivées et du risque de dégâts occasionnés par le grand gibier.

Durée de la convention :

La durée de la convention est annuelle et est renouvelée annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties.

Date d'effet de la convention :

La convention entre en vigueur dès sa signature par l'ensemble des parties contractantes.

Propriété et entretien de la protection :

Le matériel sera la propriété de l'exploitant ou de la société de chasse ou Acca.

L'exploitant agricole, bénéficiaire de la protection, s'engage à assurer la pose, le suivi et l'entretien de cette clôture pendant toute la durée de la convention.

Dénonciation de la convention :

La convention peut être dénoncée à chaque échéance annuelle, initiale ou renouvelée, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception dans un délai de trois mois avant son terme.

En cas de dénonciation de la convention par l'exploitant (e) agricole avant le terme de cinq années à compter de sa signature, un dédommagement sera demandé et entraînera le remboursement d'une partie proratisée des sommes engagées par la fédération des chasseurs, ajustée au temps écoulé.

Si des dégâts surviennent suite à l'enlèvement de la clôture, la Fédération des Chasseurs se réserve le droit d'appliquer un taux de réduction de 30% 60% 78%, conformément à la grille départementale de réduction de l'indemnisation.

Fait à le

Signature de l'exploitant(e)

**Signature du
Président Adhérent,**

**Signature du
Président de la FDC64,**



CONVENTION POUR LA PROTECTION PETIT ET GRAND GIBIER CONTRE LES DEGATS

 50 %

 100 % (Prise en charge par la Fédération selon l'avis du technicien)
(Ne pas oublier de faire signer la lettre pour renoncer à la procédure
D'indemnisation des dégâts, à suivre et entretenir la clôture)

 Chevreuil

 Sanglier

 Petit Gibier

DOCUMENT A RETOURNER PAR EMAIL OU PAR COURRIER A LA FEDERATION DES CHASSEURS

Email : fdc64@chasseurdefrance.com et cfrechou@chasseurdefrance.com

- Retourner la convention Protection signée par l'exploitant et adhérent à la FDC64 et non direct au fournisseur
- Après acceptation du technicien , convention ensuite envoyée au fournisseur pour établir un devis soit par email ou par courrier à l'exploitant, régler le plus rapidement possible pour que celui puisse vous envoyer le matériel
- Facture avec la livraison du matériel à expédier à la fdc64 soit par email cfrechou@chasseurdefrance.com soit par courrier pour percevoir la subvention

EXPLOITANT

NOM PRENOM	ADRESSE
	<hr/> <hr/> <hr/> <p style="color: red; text-align: center;">(Bien écrire Merci)</p> <p style="text-align: center;">Email</p> <p style="text-align: center;">Numéro de téléphone :</p>

LOCALISATION(S) DE LA PROTECTION (A remplir correctement important)

COMMUNE (LIEU DES DEGATS)	SECTION	PARCELLE(S)	SURFACES (HA)	LONGUEUR A CLOTURER	CULTURES

Le matériel sera de la propriété :

SOIT de l'adhérent **SOIT** de l'exploitant

L'adhérent ou l'exploitant s'engage à assurer le suivi et l'entretien de cette clôture durant toutes les années de mise en culture de la parcelle clôturée.

La subvention est versée directement à l'adhérent à charge à lui de la reverser à l'agriculteur si le matériel lui appartient.

TREFI METAL 6 13 Rue du Pont Long | ZI Berlanne 64160 MORLAAS

Tel 05.59.02.61.52 Email : trefi.metal@wanadoo.fr Condition : Le demandeur doit retirer et payer le matériel

DESIGNATION DE L ARTICLE	PRIX TTC VARIABLE	QUANTITE	PRIX TTC
PIQUETS FER DIAMETRE 12 DE 1 M (BARRE DE 6 M soit 12 BARRES)	1,35 €		
PIQUETS FER DIAMETRE 12 DE 1 M 50 (BARRE DE 6 M)	2.00 €		

ETS HERBIN
 Commande à faire la part FDC64
 ENVOYER LA FACTURE DES RECEPTION DU MATERIEL
 (par email ou par courrier)

AUTRES FOURNISSEURS
 ENVOYER LA FACTURE DES L ACHAT DU MATERIEL
 (par email ou par courrier)

Réf	Désignation	PRIX TTC	Quantité	PRIX TTC
904	Piquet fibre de verre (1m15, Ø10 (paquets de 20)	1,14 €		
156	Piquet sanglier noir tout plastique simple (3 passes fils h 0,20 – 0,40 0,60 hors sol - 30 cm en terre)	0.90 €		
360	Piquet en bois d'accacia (1m20 - <u>PIECE</u>	2,69 €		
106	Isolateur queue de cochon (pour piquet Ø12 - <u>PIECE</u>	0.26 €		
953	Isolateur à visser (fibre de verre ou fer) de - Ø10 – (paquets de 10)	0.22 €		
455	Isolateur à visser (sur piquets bois) – <u>PIECE</u>	0,17 €		
100	Isolateur à visser pour crocher de barrière 2 directions - <u>PIECE</u>	0,78 €		
40	Câble acier galvanisé (500 m)	21.42 €		
126/51	Electrificateur (12 volts surpuissante Clac 10006 vlt5 J coffre galva) + batterie (12vlt 80 Amp)	241,20 €		
126/38	Electrificateur (12 volts surpuissante Clac 10006 vlt5 J coffre galva) + Panneau solaire (45X30 sans accu)	226,42 €		
126	Electrificateur (12volt surpuissante Clac 10006 vlt5 J coffre galva)	151,20 €		
51	Batterie 80 Amp Bac 90 Amp	115.20 €		
65	Panneau solaire 20 watts	99.05€		
120	Clôture sur secteur (200 volts surpuissante Clac 10000)	118.80€		
38	Crochet de barrière – <u>PIECE</u>	1,57 €		
128	Interrupteur de clôture - <u>PIECE</u> –	6,40 €		
802	Grippe (raccord câble acier et tendeur à la fois résistance 300 kg Utilisable sur fil de fer diamètre 1,8)	1.08		
71	Enrouleur à bretelles bobine interchangeable plastique nu (pour 1000m acier ou 500 m ruban 12mm)	18.68€		
43	Bobine seule pour enrouleur Réf 70	9.50€		
25215	Filet sanglier L 50 m, Hauteur de Piquets 1.20 cm –	68.40€		
803	Filet lapin 50m piquets compris Hteur 65cm	90.00€		
	Frais de transport matériel expédié par le fournisseur	//////////	//////////	50 €
COUT DE LA PROTECTION				
PARTICIPATION FEDERATION A 50% (reversée à la société de chasse)				
PARTICIPATION 50% ADHERENT OU EXPLOITANT				

Convention vue par le technicien du secteur signature

FAIT A | | | | | | | | | | . Le | | | | | | | | | |

Signature de
l'exploitant(e) ,

Signature du
Président Adhérent,

Signature du
Président de la FDC64,

